

# BEAUMONT NEWSLETTER N°5

## Dérogation d'ouverture A partir du Samedi 7 Novembre



Chers amis chasseurs,

Le préfet de l'Eure vient d'autoriser la régulation de la faune sauvage des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts dans le département.

### Dérogation d'ouverture au 7 Nov.

En conséquence, nous avons pris la décision de chasser à partir du Samedi 7 Novembre.

Pour vos déplacements, vous devez cocher sur vos attestations de déplacement la case « participation à des missions d'intérêts générales sur demande de l'autorité administrative ».

### Mesures Sanitaires

L'horaire de rendez-vous est toujours fixé à 9 h au pavillon des 4 côtes. Dès votre arrivée, le port du masque sera obligatoire. Vous pourrez l'ôter uniquement lorsque vous serez seul à votre poste.

D'une manière générale, il vous sera demandé de respecter les gestes barrières, je veillerai à ce que chacun d'entre vous se sente en sécurité.

L'organisation de nos journées sera modifiée afin de respecter le protocole sanitaire. Les deux battues seront effectuées successivement sans pause-déjeuner.

Aucun moment de regroupement pour les déjeuners ne sera autorisé. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez demander à Ludivine du Lion d'Or de vous préparer un panier pique-nique. La réservation et le paiement se feront en ligne au : 07 71 87 44 85.

Pour le reste de la saison, nous conserverons notre calendrier initial et vos réservations. En cas d'empêchement, vous devez impérativement prévenir François Chauvin dès à présent.

C'est une saison un peu particulière qui va démarrer, toute l'équipe du Beaumont Hunting Club sera mobilisée pour vous faire passer un agréable moment.

JF MESLIN

Hunting Club Consulting  
Tel: 0603532924